



## SOMMAIRE

Avril–Mai– Juin

### LE MOT DU MAIRE

#### LA COMMUNE

P-4-8

- ETAT CIVIL
- BUDGET
- ECOLE
- DONS UKRAINE
- COMMEMORATION ALGERIE
- LOCATIONS
- COMPOSTEUR
- ADRESSAGE

#### MANIFESTATIONS à

venir :

P. 8-12

- 8 MAI
- LA FETE DES FLEURS
- CONFERENCE
- LA PETANQUE
- KARATE
- TRAIL DU PLATANE

#### FOCUS ENTREPRISE

P. 13- 14

ATELIER DU BOIS  
ROUCHON

#### INFOS PRATIQUES

P. 15 – 19

# LO

# JORNAL

*Les manifestations emblématiques  
d'Aubas sont de retour !  
On compte sur votre présence.*



### Aubas

Bibliothèque municipale

Salle des fêtes

Samedi 14 mai à 18H00

« Autour d'un livre »



« L'agriculteur et le peuple »

Jean Claude Deltreuil

Conférence par l'auteur et débat  
animé par François Desmettre

## **Le Mot du Maire :**

Chères Aubasines, chers Aubasins,

Voici une nouvelle édition de notre journal, dans lequel vous trouverez des informations sur notre commune.

Pour ma part je souhaite vous faire part de quelques sujets qui rythment notre quotidien.

Tout d'abord, en ce qui concerne la fibre optique, les travaux sont terminés, et certains d'entre vous ont pu déjà être raccordés par l'opérateur de leur choix. Si toutefois vous rencontrez des difficultés de raccordement n'hésitez pas à revenir vers nous afin que nous fassions le nécessaire auprès de Périgord Numérique. Notre commune est une des premières à être raccordée aussi il peut y avoir des dysfonctionnements.

Continuons dans le domaine des travaux, notamment ceux de la réhabilitation et la sécurisation du bourg. Le dossier avance du point de vue administratif : nous avons fait les demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département, nous sommes en attente de leurs délibérations. Nous sommes accompagnés par l'Agence Technique de Département pour la maîtrise d'œuvre. Elle va entre autre nous aider dans les consultations de géomètre, géotechnicien et maître d'œuvre.

L'entreprise OPTISOL a été sélectionnée pour faire l'étude de sol qui sera réalisée prochainement. Nous espérons que les travaux démarreront au cours du dernier trimestre 2022, et seront terminés dans le premier semestre 2023. Les dates vous sont données à titre indicatif ; vous le savez comme moi, il peut y avoir des aléas.

J'avais évoqué dans la précédente édition, le litige que rencontre le SIVOS (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire) avec la commune

des Farges, au sujet du calcul des participations financières des communes.

Après plusieurs rencontres avec Mme la Sous-Préfète, et différentes réunions de conciliation, les statuts du SIVOS vont être modifiés. Je m'explique : actuellement la participation des communes est calculée par rapport au nombre d'habitants ; avec la modification des statuts, le calcul sera basé sur le nombre d'enfants de la commune scolarisés.

Pour les enfants scolarisés mais qui habitent hors RPI, ce coût sera divisé à part égale pour chaque commune, ce qui représente une augmentation pour notre commune d'environ 20 000 € ; notre participation sera pour l'année 2022 de 95 232.88 €.

Cette somme est considérable pour le budget de notre commune, mais pour nous l'éducation de nos enfants est une des priorités budgétaires.

Nous mettons tous les moyens en œuvre pour faire perdurer notre école, mais malheureusement j'ai le regret de vous informer que nous avons appris la fermeture d'une classe ; cette fermeture menaçait notre école depuis 2019, elle vient en partie de la baisse constante des effectifs. J'ai rencontré le référent de l'Inspection Académique, j'ai interpellé les Conseillers Départementaux, afin d'apporter une argumentation pour éviter la fermeture mais malheureusement cela n'a pas suffi et croyez- moi je le regrette fortement.

Notre école fait vivre notre village, l'équipe pédagogique fournit un travail de qualité auprès des enfants. Ceux-ci évoluent dans un contexte familial et un cadre de vie agréables, mais malheureusement ces choses-là ne sont pas comprises par nos technocrates qui voient simplement les chiffres.

J'espère qu'un jour cette vision changera et que le bon sens sera au centre des décisions.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Je remercie l'équipe de rédaction de faire vivre notre journal communal,

Prenez soin de vous et de votre famille

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire,

Valène DUPUY

## La commune

### Dates des prochains conseils municipaux

Les dates des prochains conseils municipaux seront affichées devant la mairie.

### Etat civil

#### Naissance :

- **MAURY Sacha Serge William né le 31 mars 2022.**

Nous souhaitons la bienvenue à l'enfant et félicitons les heureux parents.

#### Mariage :

- **LAURENÇON Marie-Laure et DELBOS Gilles le 12 mars 2022.**

Nous leur souhaitons un heureux mariage et « longue vie aux mariés ! ».

#### Décès :

- **BISEUIL Christian Joseph décédé le 2 février 2022.**
- **BERROT Alain Marcel Ghislain décédé le 4 avril 2022.**

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

## Budget

Le 28 février 2022 s'est tenu le conseil municipal dédié à l'approbation des comptes 2021 et au vote du budget 2022.

Le résultat des comptes 2021 a été voté à l'unanimité après avoir été approuvé par la Direction Générale des Finances Publiques.

L'année 2021 a vu la reprise des investissements, notamment en matière de voirie où 80 000€ ont été alloués à ce poste.

L'ensemble des investissements est resté toutefois modéré avec un total de 110 359,48€ de manière à pouvoir reconstituer la capacité d'autofinancement de notre commune pour les projets à venir.

Le budget communal s'est clôturé avec un excédent de 98 483,73€.

Après 2 années d'économies contraintes, le budget 2022 a été voté en faisant la part belle à l'investissement tout en raisonnant les dépenses de fonctionnement. La part d'investissement s'élèvera à 336 818€ dont 15% destinés au remboursement de la dette.

Dans la prochaine édition de ce journal nous vous ferons part dans le détail des investissements prévus notamment la réhabilitation de l'entrée du bourg.

Comme vous avez déjà pu le ressentir sur vos budgets personnels, les événements internationaux combinés aux crises de l'énergie et sanitaire ont un impact considérable sur le fonctionnement de la commune, rien que sur l'énergie et les carburants se sont plusieurs dizaines de milliers d'€ de dépenses supplémentaires prévues cette année. De plus, la suppression de la taxe d'habitation a vu les recettes fiscales baisser de 8% cette année (déjà 5% en 2020).

Dans ce contexte particulièrement difficile où l'on voit les taxes foncières partout en France s'envoler, il nous a semblé important de partager l'effort en maintenant inchangée cette année encore la part communale des taxes foncières. Même si nous sommes conscients que cette situation ne pourra durer si le contexte devait persister.

## Ecole

Voici le printemps, les élèves de grande section vous proposent une myriade de fleurs multicolores et bouclées.

Dans le cadre de notre travail sur le cirque avec l'association CUCICO de Terrasson, l'ensemble des élèves du RPI a assisté le vendredi 25 mars à Périgueux au spectacle du cirque ZAVATTA.



Les élèves de GS-CP-CE1 ont débuté une séquence de six séances de piscine au camping Le Paradis à Saint Léon sur Vézère : un grand merci aux propriétaires qui accueillent gracieusement les scolaires et à la communauté de communes de la vallée de l'Homme qui prend en charge le transport et les heures de surveillance du maître-nageur.

## Dons pour l'Ukraine



Les 8 et 9 mars derniers en partenariat avec le Département et les communes de Dordogne une opération était organisée pour récolter des produits de première nécessité à destination du peuple ukrainien.

Vous avez été nombreux à vous mobiliser, un fourgon n'a pas suffi pour acheminer les vêtements, couvertures et autres médicaments.  
Merci pour cet élan de générosité

## Commémoration de la guerre d'Algérie



### Commémoration du 19 mars

Comme chaque année, depuis 2013 (suite à la loi votée le 6 décembre 2012) a eu lieu le 19 mars, la journée nationale du souvenir et du

recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc.

En effet, c'est après 8 ans de conflit, il y a 60 ans que le 18 mars 1962 les accords d'Évian sont signés et prévoient un cessez-le-feu applicable dès le 19 mars 1962 à midi sur tout le territoire Algérien.

« La paix n'est pas encore là mais une sortie de guerre se dégage à l'horizon. »

« La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie nous offre l'occasion de regarder en face notre histoire et sa vérité, aussi douloureuse soit-elle pour notre pays et notre conscience. »

Cette commémoration sur notre commune a réuni nos concitoyens, autour de manifestes lus par un membre de la F.N.A.C.A: Mr Dubourreau Daniel et par Madame le Maire. Ont suivi un dépôt de gerbe, une minute de silence, et un verre de l'amitié.

## Logements et Locaux à louer sur la commune :

Sur la commune, situés à la Bétaude nous avons à disposition 2 locaux avec bail commercial d'environ 44 m<sup>2</sup> à louer.

Prix 2.50€/m<sup>2</sup>, payable par trimestre. Possibilité de visiter.

Nous avons encore un logement situé au-dessus de la mairie, comprenant 1 chambre, un WC, une salle de bain avec baignoire et une cuisine avec coin salon pour un loyer de 420 € avec chauffage géothermie compris.

Se rapprocher de la mairie pour plus de renseignements.

## Composteur collectif

Afin de réduire les sacs noirs, un outil va être à la disposition des habitants du bourg. Au mois de mai un composteur partagé va être mis en place.

Il se situera à côté du centre aéré « les Mascottes ».

Il est accessible aux habitants du bourg sur demande.

Pour plus d'information contactez la mairie.

## Adressage

La campagne d'adressage va recommencer. Certains numéros n'ont pas encore été posés. N'hésitez pas à le signaler à la mairie afin que nous puissions faire le nécessaire. Merci.

## Manifestations

### Commémoration du 8 mai

Le dimanche 8 mai aura lieu une commémoration de la victoire de la guerre de 1939-1945. Elle se déroulera sur la place du Platane dans le bourg d'Aubas à 11h45. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune.

### Le marché des producteurs

Le marché nocturne continue cette année ; Il aura lieu le mercredi soir comme à son habitude, sur la place du Platane à partir de 19h.

Des producteurs locaux viendront vous présenter leurs produits.



## La fête des fleurs aura lieu le 1 er mai



**Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022, à Aubas, près de Montignac-Lascaux (Dordogne) est organisée la Fête des Fleurs et des Plantes, des Savoir-faire et de la Culture Occitane,**

« **Aubas en Flors** » par l'association Los Amics de la Taula Redonda.

**L'entrée est gratuite. La Fête aura lieu de 9 h à 18 h.**

- Un « **service brouette** » porte les achats jusqu'au véhicule des visiteurs.
- De **nombreux exposants** proposeront toutes sortes de plantes, fleurs d'intérieur et d'extérieur, plants à repiquer, mais aussi de l'artisanat, des œuvres d'art et des produits gastronomiques.
- Des **animations diverses**, des démonstrations d'artisans, une balade botanique, de l'art floral notamment des couronnes de fleurs pour petits et grands, des promenades à dos d'âne dans nos chemins environnants, une **petite pièce théâtrale français/occitan** et de la musique occitane rythmeront aussi la journée.
- La **tombola sera gratuite** : lots offerts par nos exposants sur place et 2 tirages au cours de la journée :  
**1<sup>er</sup> tirage** à 11h30 et **2<sup>ème</sup> tirage** à 16h30.

Le midi, les visiteurs pourront composer leur **taulada** avec les produits gastronomiques des exposants, **canard, agneau, poulet, escargots, légumes, fromages, gâteaux, fruits et glace.**

Le stand de l'association organisatrice propose **des frites et des crêpes** ainsi qu'une **buvette.**

Toutes les informations pratiques sont consultables sur le site de l'événement : [www.aubas-en-flors.fr](http://www.aubas-en-flors.fr)

## Conférence organisée par la bibliothèque municipale



**Le samedi 14 mai à 18h00** à la salle des fêtes d'Aubas, venez rencontrer

**Jean Claude Deltreuil** auteur du livre « L'agriculteur et le peuple »

L'auteur vous présentera son ouvrage, il sera suivi d'un débat animé par François Desmettre.

## LA PETANQUE

Je me présente, je suis Michel Besse nouveau président du club de Pétanque d'Aubas. Avec quelques joueuses et joueurs nous avons décidé de relancer le club, vu la structure des bâtiments (terrain couvert, chalet) espace autour avec tellement de terrain jouable et convoité par de nombreux clubs environnants.

Je remercie de tout cœur :

L'ancien maire Patrick Gourdon

Le fer de lance depuis le début du club, Jean-Marie Descamp.

Et bien sûr la mairie d'Aubas, pour ses aides et son soutien depuis des années.

Une énorme pensée aux anciens disparus qui ont œuvré dans cette direction :

Raymond Lacombe, Eyssartier Jean-Pierre, la famille Dupuy, Casimir et malheureusement bien d'autres,...

Pour l'année 2022, deux concours prévus :

- **Le 23 avril Championnat Individuel masculin (63 joueurs à qualifier)**
- **Le 22 mai Challenge J-P Eyssartier**
- **Si possible en fin d'année concours de belote**
- **Concours à la mêlée.**

Si des personnes de la commune veulent venir s'essayer à ce sport, elles seront les bienvenues.

Amicalement,

Mr Besse.

## LE KARATE CLUB

Le karaté Club Aubas a obtenu 2 médailles lors des championnats de Ligue régionale Combat à Boé le 27 février 2022 :

Bernard ALAIN en vétéran 3 en +84 kg la médaille d'argent

David GAUTHIER en vétéran 2 en +84 kg la médaille de bronze.

Un grand bravo à eux !

**Nous vous rappelons que les cours sont ouverts à tous à partir de 8 ans, débutants ou confirmés (2 cours à l'essai gratuits).**

**Patrice BOUILLET, (diplômé d'état 4ème Dan), sera heureux de vous accueillir 2 fois par semaine : mercredi et vendredi de 18h-19h30.**

Il propose une activité de karaté traditionnel, de karaté sportif ou de loisir.

A bientôt sur le tatami...

Contact Karaté Club Aubas :

Président et Entraîneur : Patrice BOUILLET > 06.71.24.93.31

Trésorière : Florence DI GALLO > 06.75.24.03.85

Secrétaire adjointe : Cathy ARMAGHANIAN > 06.16.90.49.41

## TRAIL DU PLATANE : course 3 juillet

La 3<sup>ème</sup> édition du Trail du Platane se déroulera le dimanche 3 juillet ;

Un repas vous est proposé même si vous ne participez pas à la course, il est ouvert à tous.

**AUBAS** (24)  
**3 JUILLET 2022**  
3<sup>ème</sup> édition  
**TRAIL du Platane**

**TRAIL 20 KM**  
des villages  
départ 9h10

**TRAIL 11 KM**  
Challenge départemental  
Boucle des 5 chemins  
départ 9h30

**TRAIL 7 KM**  
Chemins des Moutons  
départ 9h45

**BIATHLON RUNNING**  
Course à pied et tir à la carabine laser  
Enfant : 5x 500m Adulte : 5x 1km  
départ 9h15

**Marche RANDO 7 KM**  
départ 9h50

**NOUVEAUTÉ 2022**  
**Canicross 7 KM**  
départ 9h

**REPAS COMPLET 15 €**  
PACO PAELLA  
sur réservation  
Rens. 06 89 30 13 17  
trail.platane@orange.fr

Inscriptions à partir 1/03/22 : [ikinoa.com](http://ikinoa.com)

Aucune inscription sur place !

1 € reversé sur chaque inscription

Logos: biéti, DECATHLON, Intermarché MONTIGNAC, Aubas, Dordogne PERIGORD, Vallée Héronne, DL DORDOGNE LIBRE, SPA, GBR

Ne pas jeter sur la voie publique, merci ! Création & impression : IdGraphic - MONTIGNAC-LASCALUX

Il est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert, café et vin compris pour 15 €: Profitez-en!

1€ de votre participation sera reversé à la SPA de Périgueux.

# Focus entreprise

## L'Atelier du bois ROUCHON

Depuis Octobre 2020, l'Atelier ROUCHON, créée en 1918, situé au 2937 Route de Montignac à AUBAS, a changé de propriétaire.



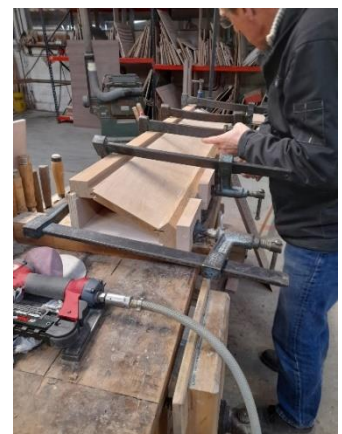
En effet, Mr et Mme CHASSAGNON un couple venant de la Région Parisienne ont repris le fond d'entreprise et gardé le personnel.

Nous avons eu le privilège de rencontrer le nouveau propriétaire (un homme passionné) qui nous a expliqué leur parcours.

Depuis de nombreuses années, lui et son épouse travaillaient dans le domaine de l'art (le bronze).

Mais l'opportunité de reprendre cette entreprise s'est présentée à eux, et tout est parti de leur volonté de suivre leur passion pour l'artisanat d'art, et ils souhaitent insuffler une nouvelle dynamique de fabrication, sans pour autant révolutionner les choses, tout en continuant à perpétuer la tradition des meubles en bois massif haut de gamme et de qualité, faisant ainsi honneur aux ébénistes qui sont restés avec eux et en s'adaptant aux demandes particulières.

Ils utilisent des essences de bois nobles et durables (chêne, noyer, hêtre châtaignier) originaires de nouvelle Aquitaine et des traitements à base d'huile qui ne dégagent pas de produits chimiques dans l'atmosphère.



Nous avons également visité l'atelier.

Mr CHASSAGNON nous a expliqué les différentes étapes de la création d'un meuble :

A savoir : 1ère étape – le pré débit – 2ème étape – usinage – assemblage et montage et 3ème étape – finition avec des produits aqua solubles remplaçant les vernis.



Dès la 1ere année on leur a confié des chantiers aux 4 coins du monde (TOKYO, ANDORRE, LAUSANNE, BRUXELLES)

« Malgré les confinements successifs et la pandémie, nous avons retrouvé une place sur le marché de l'ébénisterie française. C'est donc à Montignac-Lascaux au cœur du Périgord Noir, que nous nous sommes installés et fabriquons du mobilier et de l'agencement pour vos projets sur mesure, en petites ou grandes séries, à partir d'essences de bois nobles et locales. Toutes les étapes de production (débit usinage, placage, assemblage, finition...) sont maîtrisées en interne grâce à une équipe motivée et compétente d'artisans.

La philosophie du projet est de conserver les savoir-faires existants, tout en insufflant une nouvelle dynamique de fabrication sur mesure, et de création à destination de chantiers d'exception. ADBR fabrique uniquement en France dans le respect de



l'environnement et des hommes, privilégiant les essences locales labellisées (PEFC) et les produits de finition hydrosolubles, sans composés organiques volatiles.

Notre exigence de qualité est le garant de notre longévité. »

# Informations Pratiques

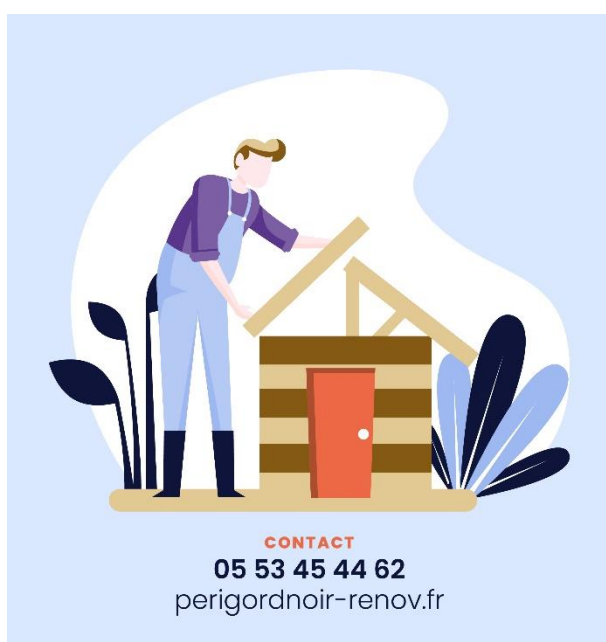
## Vélo électrique

L'aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique est maintenue pour l'année 2022.

Pour rappel, cette aide financière est proposée aux habitants majeurs de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme :

- Le montant de l'aide pour vélo à assistance électrique neuf est de 200 €, dans la limite de 25 % du prix d'achat.
- Le montant de l'aide pour vélo à assistance électrique d'occasion est de 100 € dans la limite de 25 % du prix d'achat.

## Périgord Noir Rénov'



**Service public gratuit  
pour la rénovation de  
l'habitat en Périgord noir \***

\* Service organisé par votre communauté de communes



## Périgord Noir Rénov', qu'est-ce que c'est ?

C'est un service public local gratuit du réseau France Rénov'.

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de rénovation de l'habitat : conseils techniques et aides financières.



### À quoi ça sert ?

Le service vous accompagne pour :

#### **La rénovation énergétique**

→ Les travaux de rénovation énergétique permettent d'améliorer votre confort en hiver comme en été, de réaliser des économies sur vos factures d'énergie et de préserver la planète en réduisant les gaz à effet de serre.

#### **La réhabilitation et l'adaptation**

→ Les travaux d'adaptation du logement permettent de favoriser l'autonomie des seniors et des personnes à mobilité réduite pour le maintien à domicile.

- Les travaux de réhabilitation des logements insalubres permettent d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants et de réinvestir des logements vacants.
- Les travaux de ravalement de façades ou des devantures, accompagnés dans certaines communes, permettent d'améliorer le cadre de vie de tous.



### C'est pour qui ?

**Périgord Noir Rénov' est destiné aux :**

- Propriétaires occupants.
- Bailleurs d'un logement.
- Petit tertiaire privé (TPE, commerces, bureaux, restaurants).
- Copropriétés du Périgord Noir.



## Suivez les étapes !



### Comment ça se passe?

Suivez les différentes étapes pour mener à bien votre projet de rénovation.

01

**Contactez Périgord Noir Révov'** par téléphone au 05 53 45 44 62 ou par mail [contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr) pour obtenir un conseil personnalisé sur le type de travaux à effectuer et sur toutes les aides financières disponibles.

02

**Pour une rénovation importante**, bénéficiez d'une évaluation énergétique gratuite qui vous permettra de construire votre projet.



03

**Contactez des artisans RGE\*** pour obtenir des devis. Ce sont des professionnels de confiance.

\* RGE: Reconnu Garant de l'Environnement



04

**Après l'accord des aides financières, faites réaliser vos travaux.** Pour une rénovation globale énergétique performante vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Ne pas signer les devis ni démarrer les travaux avant les demandes et l'accord des aides.



05

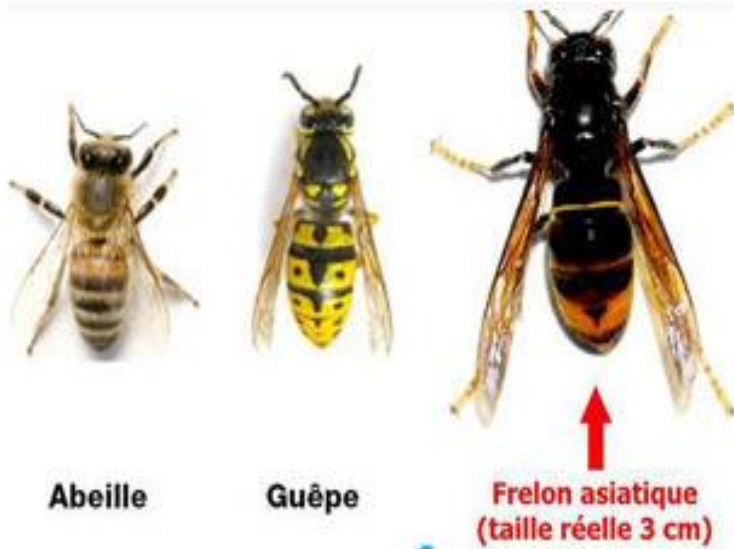
**Vous percevez vos aides\*** et vous profitez de vos aménagements.

\* Selon les cas une avance pourra vous aider à payer les premières factures.

## Nids de frelons

Que faire face à un nid de frelons asiatiques ?

Si vous repérez un nid de frelons sur la commune, prévenez avant tout votre mairie.



Le coût de sa destruction sera pris en charge par la commune et la Communauté de communes.

Surtout, n'hésitez pas à les signaler afin que nous puissions lutter efficacement contre cette espèce invasive.

## Vacances vigilance

A l'approche des départs en vacances, nous vous demandons d'être vigilants, de bien fermer vos maisons, ne laissez pas en évidence ce qui pourrait faciliter l'accès aux étages, dans la mesure du possible ne laissez pas s'entasser le courrier dans la boîte aux lettres, et pensez à demander à vos voisins de bien vouloir vérifier pendant votre absence que tout est OK.

Sachez également que dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler votre absence auprès de la Gendarmerie, ou bien vous inscrire sur le site :

- [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr)
- afin de télécharger le formulaire (la Mairie tient également à disposition ces formulaires.)

***Horaires d'ouverture de la mairie :***

- ***Les lundis de 8h15 à 12h30***
- ***Les mardis et mercredis fermés***
- ***Les jeudis de 8h15 à 12h30 et de 14h00 à 18h00***
- ***Les vendredis de 8h15 à 12h30***

***Pour contacter la mairie:***

***05 53 51 73 40***

***Courriel:***

***contact@aubas.fr***

**Ce journal est un outil de communication qui vous est dédié.**

**Associations, entreprises, particuliers, n'hésitez pas à contacter l'équipe communication pour tout article, information ou évènement que vous souhaiteriez diffuser.**

**L'équipe communication.**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.